



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Tracey Miller
tracey.miller@pwgsc.gc.ca
613-858-2651
Gatineau
Québec
K1A 0S5

**LETTER OF INTEREST
LETTRE D'INTÉRÊT**

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Shared Systems Division (XL)/Division des systèmes
partagés (XL)
Terrasses de la Chaudière
4th Floor, 10 Wellington Street
4th étage, 10, rue Wellington
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet RFI Corporations Canada	
Solicitation No. - N° de l'invitation U6265-186392/A	Date 2018-06-28
Client Reference No. - N° de référence du client U6265-186392	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$\$XL-141-33656
File No. - N° de dossier 141xl.U6265-186392	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-07-25	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Miller, Tracey	Buyer Id - Id de l'acheteur 141xl
Telephone No. - N° de téléphone (613) 858-2651 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF INDUSTRY CANADA 7TH FLOOR 235 QUEEN ST W OTTAWA Ontario K1A0C8 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

**INNOVATION, SCIENCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
CANADA**

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS - ÉNONCÉ DES BESOINS

**RENOUVELLEMENT DE L'APPLICATION DE CORPORATIONS
CANADA**

REMARQUE

Le présent document contient des renseignements qui appartiennent à Corporations Canada. Toute divulgation, utilisation ou reproduction de ce document, ou de toute partie de celui-ci, de quelque façon que ce soit, est formellement interdite sans l'autorisation écrite préalable de Corporations Canada.

Table des matières

1	APERÇU	3
	But	3
1.1	Mandat.....	3
1.2	Nature de la demande de renseignements (DDR).....	3
1.3	Nature et format des réponses attendues	3
1.4	Coûts associés aux réponses.....	4
1.5	Traitement des réponses	4
1.5	Contenu de la présente DDR :	4
1.6	Questions et exigences pour l'industrie	4
1.7	Données volumétriques.....	4
1.8	Format des réponses	5
2.	Demandes de renseignements	5
3.	Présentation matérielle des réponses	5
4.	Initiative de renouvellement de l'application de Corporations Canada.....	6
5.	Historique	6
6.	PORTÉE DE LA SOLUTION.....	8
7.	EXIGENCES	8
8.	RÉSULTATS DE LA DDR	9
8.1	Séances d'information sur les solutions proposées	9
8.2	Estimations des coûts liés à la solution	10
9.	QUESTIONS DESTINÉES À L'INDUSTRIE.....	10
10.	DÉFINITIONS	13
10.1	ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	14
	Annexe A – Modèle de réponse aux exigences	1

1 APERÇU

1.1 But

Cette DDR vise à fournir des renseignements à Corporations Canada (CC) au sujet des solutions existantes et éprouvées sur le marché. Ces solutions pourraient inclure la configuration de logiciels, le soutien logiciel et les services d'hébergement, ainsi que la proposition de solutions sous forme de service. Par ses propres recherches ainsi que par ses discussions avec d'autres autorités législatives, Corporations Canada est consciente des solutions existantes appliquées à travers le monde et souhaiterait obtenir des renseignements au sujet d'une application dans le cadre de l'Initiative de renouvellement de l'application de Corporations Canada.

Pour le moment, Corporations Canada souhaite uniquement obtenir des renseignements sur les solutions préexistantes de l'industrie. La présente demande de renseignements (DDR) ne vise pas à obtenir des réponses de l'industrie au sujet des produits logiciels qui n'existent pas encore et qui devraient être conçus sur mesure pour répondre aux besoins de Corporations Canada.

1.2 Mandat

Corporations Canada permet aux Canadiens de constituer des sociétés par actions, des organisations à but non lucratif et d'autres personnes morales conformément aux lois et règlements du Canada.

Corporations Canada joue un double rôle, à savoir : régulateur et fournisseur de services d'entreprise. Elle favorise un climat d'affaires positif au Canada en :

- entretenant et en administrant un cadre moderne pour le droit des sociétés
- fournissant des produits et services novateurs, axés sur le client et en temps opportun.

Les responsabilités inhérentes au mandat consistent à jouer un rôle de premier plan dans le droit des sociétés et à amener les autres administrations canadiennes à faire de même, dans le but d'améliorer le cadre général du droit des sociétés au Canada.

Le mandat de Corporations Canada est conféré par un certain nombre de lois, particulièrement : la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (LCSA), la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* (Loi BNL), la *Loi canadienne sur les coopératives* (LCOOP) et la *Loi sur les chambres de commerce* (LChambre).

1.3 Nature de la demande de renseignements (DDR)

Cette demande n'est pas un appel d'offres. Cette DDR ne donnera pas lieu à l'attribution d'un contrat. Par conséquent, les fournisseurs éventuels de tous biens ou services décrits dans cette DDR ne devraient pas réserver des stocks ou des installations ni affecter des ressources en fonction des renseignements présentés dans cette DDR. Cette DDR ne donnera pas lieu non plus à l'établissement d'une liste de fournisseurs. Par conséquent, le fait qu'un fournisseur éventuel réponde ou non à cette DDR ne l'empêchera pas de participer à tout processus d'acquisition ultérieur. En outre, la présente DDR n'entraînera pas nécessairement l'achat de l'un ou de l'autre des biens et des services qui y sont décrits. Cette DDR vise seulement à obtenir les observations de l'industrie sur les points qui y sont abordés.

1.4 Nature et format des réponses attendues

Les répondants sont invités à présenter leurs commentaires, préoccupations, et, le cas échéant, des recommandations pertinentes sur la façon de répondre aux besoins et aux objectifs définis dans cette DDR. Ils sont également invités à commenter le contenu, la forme et/ou le plan de tous documents préliminaires joints à cette DDR. Les répondants sont priés d'explicitement les hypothèses qu'ils avancent dans leur réponse.

1.5 Coûts associés aux réponses

Le Canada ne remboursera pas les dépenses engagées pour répondre à cette DDR.

1) Traitement des réponses

- a) **Utilisation des réponses** : Les réponses ne seront pas soumises à une évaluation officielle. Toutefois, le Canada pourra les utiliser pour élaborer ou modifier ses stratégies d'acquisition ou tous documents préliminaires joints à cette DDR. Le Canada examinera toutes les réponses reçues d'ici la date de clôture de la DDR. Cependant, s'il le juge opportun, il pourrait examiner les réponses reçues après la date de clôture de la DDR.
- b) **Équipe d'examen** : Une équipe d'examen composée de représentants du client (selon le cas) et de fonctionnaires de TPSGC examinera les réponses reçues. Ce dernier se réserve le droit d'engager des consultants indépendants ou de recourir aux services des ressources du gouvernement qu'il juge nécessaires pour examiner toute réponse. Toutes les réponses ne seront pas nécessairement soumises à l'examen de tous les membres de l'équipe d'examen.
- c) **Confidentialité** : Les répondants devraient indiquer les parties de leur réponse qu'ils jugent de nature exclusive ou confidentielle. Le Canada traitera les réponses selon les dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information*.
- d) **Activité de suivi** : Le Canada peut, à sa discrétion, communiquer avec tout répondant afin de poursuivre avec d'autres questions ou demander des précisions sur un aspect d'une réponse. Aussi, le Canada a l'intention de tenir des séances individuelles avec les fournisseurs à une date ultérieure. Le moment venu, le Canada organisera une rencontre avec chacun des répondants. Le Canada communiquera avec les fournisseurs sélectionnés afin de fixer une heure à laquelle se tiendra leur séance. Ces séances se tiendront à Ottawa, au lieu choisi par le client.

1.5 Contenu de la présente DDR :

- a) Cette DDR contient une demande de soumissions préliminaire. Ce document demeure un travail en cours et les répondants ne devraient pas supposer que des nouvelles dispositions ou exigences ne seront pas ajoutées à toute demande de soumissions qui, au bout du compte, pourrait être diffusée par le Canada. Pas plus que les répondants ne devraient supposer qu'aucune des dispositions ou aucun des besoins ne sera supprimé ou révisé. Des observations concernant ce document préliminaire seraient appréciées.
- b) Cette DDR contient également des questions précises à l'intention de l'industrie.

1.6 Questions et exigences pour l'industrie

- a) Questions destinées à l'industrie — voir Partie 9
- b) Liste des exigences pour l'industrie — voir Annexe A

1.7 Données volumétriques

Les données volumétriques sont fournies aux répondants uniquement à titre d'information. Bien que cela représente les meilleurs renseignements actuellement disponibles à TPSGC, le Canada ne peut garantir ni déclarer que ces données sont complètes ou exemptes d'erreurs.

Le personnel de soutien en lien avec la LCSA et la Loi BNL gère le plus grand nombre de sociétés et d'opérations. Corporations Canada compte actuellement 312 000 sociétés actives en vertu de la LCSA et 26 000 organisations à but non lucratif actives. Au cours de la dernière année financière, Corporations Canada a traité :

- 48 000 demandes d'incorporation, dont 99,5 % ont été soumises par voie électronique
- 230 000 rapports annuels, dont 98 % ont été soumises par voie électronique
- 34 000 demandes de changements concernant les administrateurs, dont 92 % ont été soumises par voie électronique

Par ailleurs, au cours de la même période, le Centre de contact de Corporations Canada a traité plus de 74 000 appels téléphoniques et 7200 courriels.

Enfin, le site Web a traité plus de 2,4 millions de recherches liées aux sociétés et 1,5 million de visites provenant de l'externe.

1.8 Format des réponses

- Page couverture** : Si la réponse est donnée en plusieurs volumes, les répondants sont priés d'indiquer sur la page de couverture de chaque volume le titre de la réponse, le numéro de la demande, le numéro du volume et sa raison sociale complète.
- Page titre** : La première page de chaque volume de la réponse, succédant la page de couverture, devrait être la page titre qui devrait contenir :
 - i) le titre de la réponse du répondant et le numéro du volume;
 - ii) le nom et l'adresse du répondant;
 - iii) le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la personne-ressource du répondant;
 - iv) la date;
 - v) le numéro de la DDR.
- Système de numérotation** : Les répondants sont priés d'utiliser dans leur réponse un système de numérotation correspondant à celui de cette DDR. Toute référence à des documents descriptifs, à des manuels techniques et à des dépliants accompagnant la réponse devrait respecter ce système.
- Nombre de copies** : Le Canada demande aux répondants de soumettre 1 copie de leurs réponses.

2. Demandes de renseignements

Comme il ne s'agit pas d'un appel d'offres, le Canada ne répondra pas nécessairement aux demandes de renseignements écrites des fournisseurs ou ne distribuera pas nécessairement les réponses à tous les fournisseurs éventuels. Toutefois, les répondants qui ont des questions relatives à la DDR peuvent s'adresser à la personne suivante :

Autorité contractante : Tracey Miller
Courriel : tracey.miller@pwgsc.gc.ca
Téléphone : 613-858-2651

3. Présentation matérielle des réponses

- Délai de présentation des réponses et adresse d'expédition** : Les fournisseurs intéressés devraient adresser leur réponse à l'autorité contractante dont le nom figure ci-

dessus. Les réponses doivent être reçues au plus tard à l'heure et à la date indiquées à la page 1 de ce document.

- b) **Responsabilité en ce qui a trait à la réception des réponses dans les délais prescrits :** Il incombe à chaque répondant de s'assurer que sa réponse est livrée à la bonne adresse et qu'elle est reçue dans les délais prescrits.
- c) **Identification des réponses :** Chaque répondant devrait s'assurer que son nom et son adresse, ainsi que le numéro de la DDR et la date de clôture figurent lisiblement sur l'enveloppe.

4. Initiative de renouvellement de l'application de Corporations Canada

Corporations Canada procède au développement des TI à l'appui de son mandat qui consiste à fournir des services aux Canadiens conformément à un cadre législatif visé par la LCSA, la Loi BNL, la LCOOP et la LChambre. La plupart des services fournis par CC s'inscrivent dans le cadre de la LCSA et de la Loi BNL.

Corporations Canada a élaboré un plan stratégique quinquennal afin de s'assurer qu'elle continue d'apporter une valeur ajoutée à l'entreprise, en fournissant des technologies de pointe à la fois à ses clients et à ses employés. Les réalisations dépendent de la capacité à miser sur les nouvelles technologies qui s'harmonisent avec le contexte dans lequel opèrent les entreprises canadiennes.

Corporations Canada se trouve à la croisée des chemins pour ce qui est du développement des TI sur les applications existantes qui renforcent son travail. Compte tenu des coûts importants liés à la prestation des TI, des difficultés actuelles avec le système en place, de l'historique du cycle de développement et des nouvelles orientations que le Ministère explore (comme les services numériques), il est capital que CC ait une idée claire des options disponibles à court et à long terme, afin de demeurer harmonisé avec les progrès technologiques sur le marché, et d'être en mesure de fournir des services novateurs à ses clients.

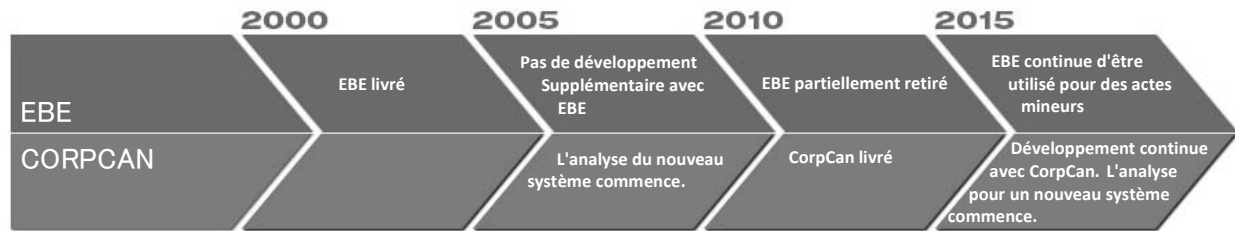
5. Historique

Cette initiative de renouvellement de l'application représente la 4^e génération de développement des TI à l'appui des services fournis par Corporations Canada.

Le système EBE (Environnement commercial électronique) a été livré à la fin 1999/au début 2000, en remplacement du système initial appelé DISCO. Ce système est développé dans Visual Basic à l'aide d'une base de données Oracle. À cette période, ce système était à la pointe, car le commerce électronique a été introduit en 2000. CC a continué d'améliorer la fonctionnalité de ce système pendant cinq ans au bout desquels la décision d'investir dans une nouvelle application plutôt que dans une technologie vieillissante a été prise. Plusieurs raisons justifient cette décision — le logiciel Visual Basic n'était plus pris en charge; la version de la base de données Oracle utilisée n'était plus prise en charge et de nombreuses technologies plus récentes étaient disponibles sur le marché, et plus avantageuses du point de vue technologique.

En 2005, les activités de planification et d'analyse ont débuté afin de remplacer l'EBE par le nouveau système. Ces activités ont duré cinq ans (y compris la phase de développement).

Le schéma ci-après indique l'historique des principaux systèmes qui ont été développés pour soutenir Corporations Canada.



La dernière génération, CorpCan, a été livrée en mars 2010 et est constituée de deux différentes interfaces d'application, utilisées par un groupe d'utilisateurs internes et un groupe d'utilisateurs externes.

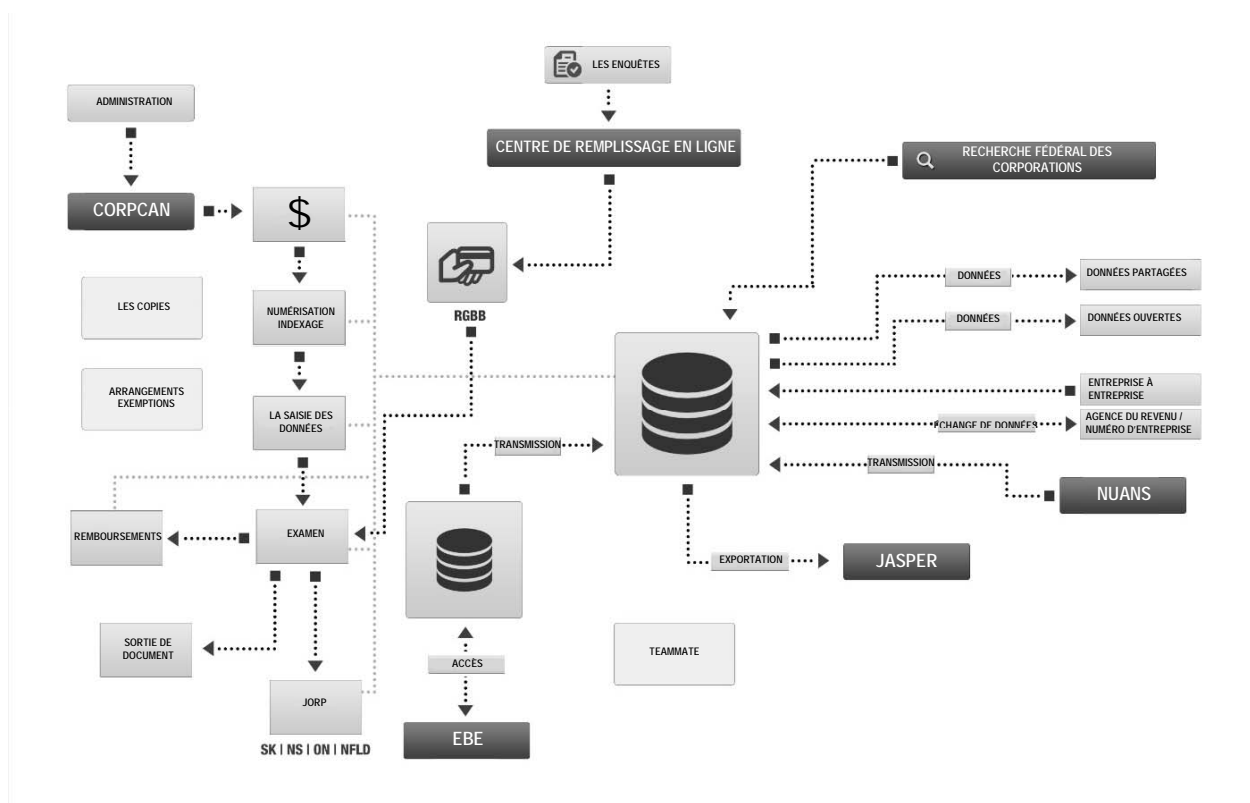
CorpCan offre une interface interne permettant de traiter les demandes soumises en ligne, par courriel, par télécopieur et sur papier, et elle a été élaborée sur une plateforme plus récente de base de données Oracle, au moyen du code Java. En raison des contraintes de temps et de coûts, le système CorpCan n'a pas intégralement remplacé le système EBE. Le système CorpCan était axé sur la fonctionnalité de la LCSA, car elle vise la majorité des opérations effectuées dans le système. La Loi BNL a été élaborée dans le système CorpCan un an plus tard, en appui à la nouvelle loi qui était entrée en vigueur. Le système EBE est toujours exploité pour appuyer les dispositions des lois de moindre envergure (LChambre et LCOOP), qui compte moins d'opérations effectuées (moins de 1 500) dans le cadre de chacune des lois. L'application interne est utilisée par les employés de CC afin de traiter les demandes qui proviennent à la fois de l'application externe et nécessitent un examen ou une intervention humaine, et les demandes provenant d'autres sources telles que le courriel, le télécopieur et la poste, nécessitant une saisie de données et un examen potentiel.

Le Centre de dépôt en ligne est l'interface d'application externe et est accessible via Internet. Il est utilisé par des personnes, des entreprises et des intermédiaires (« clients externes ») afin de mener des activités opérationnelles telles que les constitutions en société et le dépôt d'autres dossiers d'entreprise. Le produit le plus populaire offert sur le site Web de Corporations Canada est l'outil gratuit « Recherche d'une société de régime fédéral », qui enregistre plus d'un million de recherches effectuées par an.

La suite d'applications actuelle est disponible pour les clients en tout temps, excepté pendant les périodes d'interruption du système les fins de semaine, pour procéder aux mises à niveau et aux changements.

Aperçu de CorpCan et des systèmes connexes

Le schéma ci-après illustre l'aperçu du paysage de l'application CorpCan. La définition des acronymes est disponible dans la section de cette DDR intitulée « Abréviations et acronymes ».



6. PORTÉE DE LA SOLUTION

La nouvelle solution aidera Corporations Canada à fournir des services informatiques modernes et novateurs.

Les exigences de haut niveau mentionnées à la section 3 de cette DDR mettent en exergue un certain nombre de capacités et de besoins pour lesquels Corporations Canada recherche principalement des solutions auprès de l'industrie. Ces exigences sont encore à un stade précoce et pourraient changer.

Les exigences de haut niveau mentionnées à la section 3 ont été réparties suivant les rubriques ci-après :

- Gestion des rapports des sociétés
- Gestion du flux des travaux et des documents
- Gestion de la clientèle
- Paiement
- Établissement de rapports

L'idéal pour Corporations Canada serait d'adopter une approche de conception modulaire qui permet aux composants d'être indépendants les uns des autres, de telle sorte qu'il soit possible de les supprimer, de les mettre à jour, de les ajouter, ou de les intégrer à d'autres applications, sans que cela ait un impact considérable sur les autres modules ou sur l'intégration du système global.

7. EXIGENCES

Corporations Canada a mis sur pied une initiative de renouvellement de l'application. En plus des questions soulevées à la Section 9 — Questions destinées à l'industrie, Corporations Canada a également inclus une matrice des exigences qui décrit les exigences de haut niveau, en vue d'une solution éventuelle future — voir Annexe A. Afin de simplifier la réponse aux exigences consignées à

l'Annexe A, les répondants doivent s'inspirer du modèle de réponse fourni pour répondre aux questions relatives aux exigences.

8. RÉSULTATS DE LA DDR

Suite au processus de DDR, Corporations Canada souhaiterait obtenir les résultats indiqués ci-après. Les répondants doivent clairement indiquer toutes les hypothèses émises dans les réponses.

8.1 Séances d'information sur les solutions proposées

Corporations Canada a l'intention de planifier des séances d'information (démonstrations/présentations) sur les solutions proposées dans la DDR, afin d'évaluer leur efficacité et la possibilité d'atteindre ses objectifs à long terme en matière d'infrastructure, et de répondre aux exigences en matière de solutions.

Corporations Canada souhaite interagir avec un représentant technique de ces solutions au cours de ces séances, en procédant notamment à un échange questions-réponses, afin d'évaluer et de mieux comprendre l'ampleur de la solution personnalisée. Par ailleurs, CC pourrait inviter quelques intervenants clés et/ou représentants de la communauté d'utilisateurs à prendre part à ces séances.

Les aménagements d'horaires seront effectués par SPAC et/ou CC après la clôture de l'analyse de la DDR. Les démonstrations/présentations doivent illustrer/démontrer autant que possible les exigences de haut niveau. De plus, il faudrait inclure tout livre blanc ou des exemples concrets d'intégration, accompagnés d'histoires à succès et de leçons apprises. Une présentation/démonstration doit illustrer les fonctionnalités essentielles, les spécifications et les fonctions/fonctionnalités de l'ensemble de produits. Ces présentations doivent pouvoir être transmises sous format électronique. Cela pourrait également inclure une démonstration en direct (avec les données d'essai) du produit. Les questions se rapportant aux interfaces doivent être clairement illustrées.

Ci-après, l'ordre du jour proposé pour les séances d'information sur les solutions :

Durée	Sujet	But
30 minutes	Introduction et aperçu par le répondant	Le répondant doit présenter la société et fournir un aperçu de la solution utilisée, ainsi que d'autre information pertinente dans la réponse.
90 minutes	Démonstration de la solution et discussions relatives aux fonctionnalités	Le répondant fait une démonstration de la solution utilisée dans son entreprise, laquelle inclut une discussion sur les exigences fonctionnelles de l'application. Des experts en la matière (EM) provenant d'entreprises de différents secteurs d'activité enregistrées auprès de Corporations Canada assisteront à cette discussion.
90 minutes	Questions dans le cadre de la discussion sur l'industrie	Une discussion ouverte sur les questions soulevées à la section 5.

Veuillez préciser quels modules/quelles trousse correspondent à COTS et/ou Open Source. Veuillez également indiquer les questions et les droits relatifs aux licences, les frais de maintenance, les frais de personnalisation ou d'ajout disponibles, les frais de formation et les frais liés à tout autre critère ou

question connue (telle que le rendement, l'interface, l'interopérabilité, l'évolutivité, la robustesse ou la disponibilité), dans le cadre de la mise en œuvre d'un système durable et efficace.

8.2 Estimations des coûts liés à la solution

À des fins de planification et d'évaluation de la faisabilité, il est primordial que Corporations Canada possède une compréhension raisonnable des coûts liés à l'acquisition de la solution. CC sollicite donc des commentaires sur les estimations préliminaires de coûts liés à la solution.

Veillez structurer l'estimation des coûts selon les composants modulaires, le cas échéant, de l'architecture utilisée, afin d'établir la différence entre les coûts. Les coûts de maintenance doivent également être indiqués.

La présente demande vise à établir une structure de répartition des coûts qui permettra à CC de mieux comprendre tous les facteurs de coûts liés à la solution proposée.

9. QUESTIONS DESTINÉES À L'INDUSTRIE

SOLUTION

Q-1 Décrire la suite de produits commerciaux sur étagère (COTS) ainsi que la fonctionnalité offerte en ce qui concerne l'ébauche d'énoncé des besoins à l'Annexe A. Veuillez fournir une liste des logiciels tiers nécessaires pour compléter la suite de solutions. Fournir également les détails relatifs à la prise en charge de ces composants tiers : source de soutien, mode de prestation, etc.

Q-2 La solution a-t-elle déjà été utilisée à l'appui des processus opérationnels liés à la conformité législative, à la surveillance ou à la vérification? Dans l'affirmative, veuillez fournir des exemples sur la manière dont cela a été réalisé.

Q-3 La solution a-t-elle déjà été utilisée par un organisme gouvernemental? Dans l'affirmative, lequel et à quelle fin ?

Q-4 Corporations Canada souhaiterait limiter toute personnalisation liée aux éléments de base de sa solution. L'idéal serait que les changements apportés pour répondre aux besoins opérationnels soient gérés au moyen d'une configuration et non d'une personnalisation. Décrire comment le produit peut être personnalisé de manière à répondre à un grand éventail de besoins des utilisateurs, sans compromettre la configuration de base commune.

Q-5 Décrire le modèle de sécurité de la solution et sa conformité avec les normes du Gouvernement du Canada, en vue de protéger les données et de contrôler l'accès. Si la solution sous-tend l'hébergement de plusieurs clients, veuillez émettre des commentaires sur le système de sécurité mis en place pour garantir la protection adéquate de toutes les données.

Q-6 Décrire le modèle de sécurité de votre solution; notamment, l'authentification, le contrôle d'accès, la protection des données, le chiffrement, les autorisations et d'autres fonctionnalités pertinentes.

Q-7 Indiquer quelle sera l'interface de la solution proposée avec les applications et systèmes existants de Corporations Canada/ISDE.

Q-8 Le recours à des normes ouvertes (telles que les normes sur les services Web en matière de sécurité, messagerie, interopérabilité, etc.) dans le cadre du déploiement de la solution est important pour faciliter l'intégration à d'autres systèmes. Quelles sont les autres normes applicables à la solution proposée ?

Q-9 Décrire la vision de l'état futur de la solution proposée et comment elle pourrait changer en raison des progrès technologiques (par exemple, mobilité des utilisateurs, périphériques d'utilisateurs, virtualisation et architectures d'hébergement, renseignements d'affaires et autres considérations d'ordre technique.) Qu'elle est la feuille de route?

Q-10 Quelles langues et/ou ensembles de caractères pris en charge peuvent être intégrés à la solution proposée et quelle est la langue définie pour l'interface de la solution?

Q-11 Quelles sont les exigences minimales recommandées pour la solution proposée, en termes de matériel et de logiciels, y compris, mais sans s'y limiter, le système d'exploitation, la mémoire vive, la vitesse de traitement, le SGBDR, les prérequis, les composants tiers et d'autres considérations techniques que CC devrait prendre en compte dans le cadre du programme de soutien?

Q-12 Veuillez décrire le ou les modèles d'hébergement que vous offrez, notamment « Hébergé », « SaaS », « sur place » ou autre. Quel(s) modèle(s) recommanderiez-vous à Corporations Canada?

Q-13 Quel est le niveau de sécurité autorisé pour votre équipe et votre solution, et seraient-ils à même de respecter les exigences du gouvernement du Canada liées au cycle de vie de la gestion des risques liés à la sécurité des TI (ITSG-33)?

Q-14 Êtes-vous l'éditeur de la solution logicielle proposée ou un intégrateur de solution logicielle qui mettra en œuvre une solution créée par une entité distincte? Dans ce dernier cas, veuillez décrire votre relation avec l'éditeur de solution logicielle.

Q-15 Que faire si Corporations Canada doit effectuer un travail de soutien, de maintenance, et/ou des opérations à la fois pendant la période d'intégration et pendant la période de stabilisation?

OCTROI D'UNE LICENCE D'EXPLOITATION DE PRODUIT ET MODÈLE D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX

Q-16 Quels sont généralement les coûts et les délais liés à la réalisation totale ou partielle de tels travaux?

Q-17 Si une configuration supplémentaire est requise, offrez-vous des services professionnels et quel est le modèle d'établissement des prix de ces services?

SOUTIEN ET SERVICES

Q-18 De temps à autre, différents groupes d'utilisateurs auront besoin de différents types de formation, ainsi que de services professionnels à l'appui de la solution. Décrire les capacités dans ce domaine, notamment :

1. Quels outils et quelles capacités peuvent être fournis pour favoriser la transition par un organisme, d'un système existant à un autre système proposé (par exemple, migration de données, schématisation de processus, configuration de système et autres considérations?).
2. La formation et les services professionnels que votre entreprise peut offrir directement et comment ceux-ci sont soutenus. Indiquer le nombre approximatif de ressources, leurs niveaux de certification et leur disponibilité.

Q-19 Corporations Canada devra soutenir un groupe d'utilisateurs internes et disposera de directeurs, de chargés de projet, d'analystes opérationnels, ainsi que de ressources techniques et administratives à cet effet. Fournir une estimation des ressources nécessaires pour soutenir les opérations en cours relatives au système de la solution proposée, en fonction du scénario de 100 utilisateurs internes, notamment :

- Indiquer le niveau d'expertise, les certifications (s'il y a lieu), ainsi que la formation nécessaire aux équipes de soutien et aux utilisateurs individuels d'une unité opérationnelle, afin de renforcer effectivement la fonctionnalité de l'application.

Q-20 Quelles fonctionnalités et quels services supplémentaires offerts par votre entreprise n'ont pas été indiqués, mais pourraient être pertinents pour Corporations Canada?

Q-21 Quelle est l'approche d'essai généralement adoptée dans le cadre de la réalisation totale ou partielle de tels travaux?

Q-22 Quels processus de gestion des lancements de l'entreprise sont liés à la solution proposée?

Q-23 Quels processus de gestion des changements de l'entreprise sont liés à la solution proposée?

Q-24 Selon les connaissances dont vous disposez au sujet des activités de CC, en quoi consiste une approche de migration suggérée impliquant le passage de processus traditionnels d'un client à une solution proposée? Quel serait le délai d'une telle opération et comment procéderiez-vous pour limiter l'interruption potentielle des opérations existantes de CC?

Q-25 Quelle approche faudrait-il adopter pour atteindre une disponibilité de 99,5 %?

Q-26 Parmi les besoins que nous avons cités et selon votre domaine d'expertise, y a-t-il des besoins que vous considérez comme non essentiels?

10. DÉFINITIONS

Entreprise

Une entreprise est une personne ou une organisation qui est légalement constituée, comme une société.

Utilisateurs de CC

Les utilisateurs de CC font partie de l'environnement Corporations Canada/ISDE. Il s'agit du personnel de Corp Can, de consultants ou de tierces parties certifiées qui aident Corporations Canada à exécuter son mandat.

COTS (Commercial sur étagère)

Le COTS est une technologie qui existe et qui peut être mise en vente, en location, ou pour laquelle une licence peut être octroyée. Il est probable que tout système COTS proposé à la suite de cette DDR nécessite une configuration selon les exigences du système. Le recours aux systèmes COTS vise à réduire les coûts en supprimant les coûts généralement liés aux applications techniques exceptionnelles (ATE) nécessaires pour répondre à un besoin spécifique et non pris en charge, ainsi que les coûts liés à la maintenance, au soutien et au remplacement durant le cycle de vie.

Nuans

Il s'agit d'un système de recherche avancée qui fournit des rapports au sujet de l'utilisation des noms, en fonction des données intégrées provenant des partenaires provinciaux et fédéraux.

Solution clé en main

Une solution clé en main est une solution qui sera remise à l'acheteur dans un état prêt à l'emploi et entièrement fonctionnel. La fourniture de solutions clé en main signifie que tous les éléments nécessaires pour répondre aux exigences des spécifications seront fournis par l'entrepreneur, y compris, mais sans s'y limiter, la conception, le développement, l'approvisionnement, l'installation, l'intégration, les essais d'acceptation, la documentation, le service de formation et la garantie.

JASPER

Un système interne d'établissement de rapports utilisé par Corporations Canada.

Incorporations

Une incorporation est un processus juridique employé pour constituer une personne morale ou une société. Une personne morale est une entité juridique distincte de ses propriétaires, dotée de ses propres droits et obligations.

Rapport annuel

Le rapport annuel est un document que toute société active doit déposer auprès de Corporations Canada chaque année en vertu des lois fédérales.

Changement de nom des directeurs

Le paragraphe 113 (1) de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (LCSA) stipule que toute société doit envoyer un avis à Corporations Canada au plus tard 15 jours après tout changement de directeur au sein de cette société.

10.1 ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

AAS	Architecture axée sur le service (SOA Service Oriented Architecture)
ARC	Agence du revenu du Canada (CRA Canada Revenue Agency)
BARG	Bouton d'achat du receveur général (RGBB Receiver General Buy Button)
B2B	Inter-entreprises (B2B Business to Business)
Loi BNL	<i>Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif</i> (NFP Canada Not-for-Profit)
CC	Corporations Canada
CORPCAN	Application Corp Can (CORPCAN Corp Can application)
COTS	Commercial sur étagère (COTS Commercial-Off-The-Shelf)
CSV	Fichier à valeurs séparées par une virgule (CSV Comma-separated values file)
DDR	Demande de renseignements (RFI Request for Information)
EBE	Application d'environnement commercial électronique (EBE Electronic Business Environment application)
GSTI	Gestion de la sécurité de la technologie de l'information (MITS Management of IT Security)
LChambre	<i>Loi sur les chambres de commerce</i> (BOTA Board of Trade Act)
LCOOP	<i>Loi canadienne sur les coopératives</i> (COOP Canada Cooperatives Act)
LCSA	<i>Loi canadienne sur les sociétés par actions</i> (CBCA Canada Business Corporations Act)
NE/ARC	Numéro d'entreprise de l'Agence du revenu du Canada (CRA/BN Canada Revenue Agency Business Number)
Nuans	Système informatisé pour la recherche de dénominations sociales et de marques de commerce (Nuans)
SCEL	Système commun d'enregistrement en ligne des entreprises (JORP Joint Online Registry Program)
TLS	Protocole de sécurité de la couche transport (protocole TLS) (TLS Transport Layer Security)
XML	Langage de balisage extensible (XML Extensible Markup Language)

Annexe A – Modèle de réponse aux exigences

Exigence	La solution répond-t-elle à l'exigence? (Oui/Non/Partiellement)	Commentaires des répondants
Exigences générales		
La solution doit être conçue de manière à permettre une navigation facile/instinctive, à la fois pour le client (utilisateurs externes) et pour les utilisateurs finaux faisant partie du personnel de Corporations Canada (utilisateurs internes).		
La solution doit être accessible aux utilisateurs internes et externes via Internet quel que soit le navigateur utilisé, et conformément aux normes Web du gouvernement du Canada. Veuillez consulter la section 5 C.8 intitulée « Orientation sur la mise en œuvre de la Norme sur l'accessibilité des sites Web » (https://tbs-sct.gc.ca/ws-nw/wa-aw/wa-aw-guid-fra.asp).		
La solution doit être accessible à tous les utilisateurs internes, quel que soit leur emplacement (p. ex., bureaux de CC, hors site, en télétravail, etc.).		
La solution doit prendre en charge les processus de demandes en ligne ainsi que les demandes reçues via d'autres canaux (papier, courriel et télécopieur) et transmises par le personnel de CC. La solution doit permettre aux utilisateurs de soumettre/soumettre à nouveau des opérations en ligne ou via d'autres canaux.		
La solution doit prendre en charge la configuration de certains paramètres par les administrateurs ISDE, sans nécessiter l'intervention du fournisseur. Ces paramètres incluent, sans toutefois s'y limiter, l'ajout, la modification, la suppression et la mise à jour de données relatives aux sociétés, opérations, déclarations, modèles de correspondance/extrants, normes de service, frais d'exploitation, etc.		
La solution doit permettre de définir les préférences de l'utilisateur comme les mots de passe, les notifications, la		

Exigence	La solution répond-t-elle à l'exigence? (Oui/Non/Partiellement)	Commentaires des répondants
langue préférée, etc. en fonction des classifications de l'utilisateur gérées par CC.		
La fonction d'affichage public doit être utilisable autant depuis un ordinateur qu'à partir des appareils mobiles, conformément aux normes du gouvernement du Canada.		
La solution doit permettre aux utilisateurs internes et externes d'effectuer des recherches sur les données d'entreprise, lesquelles peuvent varier en termes de niveau de spécificité.		
La solution doit conserver l'historique de toutes les modifications qui sont importantes pour les opérations de CC.		
Les droits et privilèges d'accès doivent être accordés en fonction des rôles, et la gestion des utilisateurs doit être limitée à certains rôles et fonctions.		
Les interfaces utilisateur (à la fois internes et externes) doivent être développées dans les langues officielles du Canada, en anglais et en français.		
<p>Tout composant Web doit être intégré et conforme aux normes Web du gouvernement du Canada.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vous trouverez de plus amples renseignements à https://tbs-sct.gc.ca/ws-nw/index-fra.asp. • Le Guide de rédaction du contenu du site Canada.ca est disponible à l'adresse https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/communications-gouvernementales/guide-redaction-contenu-canada.html. • Les Spécifications du contenu et de l'architecture de l'information pour Canada.ca (accessible au public) sont disponibles à l'adresse https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil- 		

Exigence	La solution répond-t-elle à l'exigence? (Oui/Non/Partiellement)	Commentaires des répondants
<p>tresor/services/communications-gouvernementales/specifications-contenu-architecture-information-canada.html.</p>		
<p>La solution doit respecter les principes de base de la conception de sites Web adaptatifs (RWD) afin de garantir une utilisation conviviale sur les appareils mobiles.</p>		
<p>La solution doit disposer de documents comportant, entre autres, les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Documentation en ligne destinée à l'utilisateur • Documentation relative à la maintenance • Matériel de formation 		
Gestion des documents des sociétés		
<p>La solution doit permettre de gérer la création de sociétés de régime fédéral par constitution, prorogation ou par fusion, et à l'aide d'extrants connexes (certificats, correspondance, etc.) conformément à toutes les lois pertinentes mentionnées à la Section 1.1 Mandat.</p>		
<p>La solution doit assigner un identifiant unique (numéro de société) à chaque nouvelle société ou permettre l'utilisation d'un numéro de société réservé, le cas échéant.</p>		
<p>La solution doit pouvoir utiliser les données relatives aux dénominations préapprouvées, afin de faciliter la création ou les changements apportés à une société. Elle doit également permettre qu'un nom soit préapprouvé séparément du processus de création d'une société.</p>		
<p>La solution doit pouvoir effectuer le suivi du motif de la demande d'approbation de nom (par ex., nouvelle entité commerciale, changement de nom d'une entité commerciale existante, etc.) et appliquer les règles opérationnelles adéquates en fonction de ce but.</p>		

Exigence	La solution répond-t-elle à l'exigence? (Oui/Non/Partiellement)	Commentaires des répondants
La solution doit pouvoir interagir avec le système Nuans, dans le cadre des recherches de noms et des réservations de noms.		
La solution doit pouvoir gérer les critères préapprouvés, en fonction des types d'utilisateur.		
La solution doit permettre de gérer toutes les opérations, ainsi que les données et extraits connexes, pendant le cycle de vie de la société, y compris, mais sans s'y limiter, les modifications apportées, les changements d'adresse ou de directeurs, et les dissolutions.		
La solution doit pouvoir inviter les utilisateurs à soumettre les opérations connexes/subséquentes, telles que le remplacement d'un directeur à la suite d'un rapport annuel.		
Les utilisateurs externes doivent pouvoir se connecter à leurs comptes et consulter/modifier leurs informations comme les notifications, le statut des déclarations, l'historique des opérations, les extraits, les informations relatives à l'audit, etc.		
Remplissage automatique de champs par les données, s'il y a lieu.		
La solution doit être dotée d'une fonctionnalité permettant d'effectuer des vérifications pendant le processus de saisie de données, afin de réduire la probabilité d'erreurs.		
La solution doit permettre aux utilisateurs internes de corriger efficacement les erreurs de saisie de données, en fonction des droits des utilisateurs.		
La solution doit permettre de soumettre des demandes et d'émettre des copies de documents d'entreprise, conformément à un ensemble de règles prédéterminées, à la fois en ligne et sous format papier.		
La solution doit prendre en charge les fonctions volume élevé, utilisateurs externes, exécution rapide des constitutions, préapprobations des dénominations, rapports		

Exigence	La solution répond-t-elle à l'exigence? (Oui/Non/Partiellement)	Commentaires des répondants
<p>annuels et éventuellement d'autres opérations courantes. Corporations Canada dispose d'une base d'utilisateurs similaires qui ont employé différentes méthodes du système B2B afin de soumettre des opérations.</p>		
<p>La solution doit permettre une expérience utilisateur différente, en fonction du type d'utilisateur externe. Par exemple, les intermédiaires qui soumettent des opérations à Corporations Canada pour le compte d'un tiers peuvent garantir une expérience différente de celle des utilisateurs externes qui interagissent directement avec Corporations Canada.</p>		
Gestion du flux des travaux et des documents		
<p>La solution doit permettre la création, la maintenance, et la modification des flux des travaux.</p>		
<p>La solution doit pouvoir assurer le suivi et l'affichage, et permettre aux utilisateurs/groupes d'utilisateurs d'assigner et de répartir des opérations au sein de Corporations Canada, selon les rôles.</p>		
<p>La solution doit permettre la numérisation et l'indexation de documents, ainsi que l'importation de documents PDF et sous d'autres formats numériques, à tout moment pendant le cycle de vie de l'entreprise, quel que soit le statut des documents (p. ex., approuvé, déficient, incomplet).</p>		
<p>La solution doit permettre l'ajout/la modification/le retrait/le remplacement/la suppression (sous contrôle) des documents/informations à diverses étapes de l'opération.</p>		
<p>La solution doit assigner un identifiant unique à chaque document/opération consignée dans le système.</p>		
<p>La solution doit faciliter la consultation des informations en fonction du rôle, du compte et du document.</p>		
<p>La solution doit permettre aux utilisateurs internes et externes de sauvegarder automatiquement des informations sur lesquelles ils travaillent actuellement lorsqu'ils se</p>		

Exigence	La solution répond-t-elle à l'exigence? (Oui/Non/Partiellement)	Commentaires des répondants
déconnectent du système.		
La solution doit permettre aux utilisateurs d'associer les opérations connexes.		
La solution doit indiquer les opérations en double.		
La solution doit identifier chaque type d'opération et les informations pertinentes connexes, notamment la loi dont elle relève, le client, la date de réception et la méthode de paiement. Ces informations seraient déterminées par CC.		
La solution doit permettre aux utilisateurs de modifier les coordonnées à diverses étapes de l'opération.		
<p>La solution doit répondre aux exigences de CC en matière de flux des travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lorsqu'une étape est achevée, l'opération doit être assignée à l'utilisateur/au groupe d'utilisateurs responsable de la prochaine étape du processus • La capacité de gérer les files d'attente de travaux qui sont assignés à l'utilisateur/au groupe d'utilisateurs • La capacité de définir des rappels pour qu'une activité se produise à une date ultérieure ou lors d'une étape du processus. 		
La capacité de consulter et de donner un compte rendu sur les normes de service relatives à la réalisation des étapes du travail. Les normes de service doivent être configurables par CC.		
La solution doit permettre la réussite des opérations portant sur les documents lorsque les règles opérationnelles spécifiques sont respectées (sans intervention humaine).		
La solution doit permettre aux utilisateurs externes de confirmer l'authenticité de la copie d'un document déposé (copies certifiées).		

Exigence	La solution répond-t-elle à l'exigence? (Oui/Non/Partiellement)	Commentaires des répondants
La solution doit pouvoir automatiquement appliquer les règles d'archivage, de destruction et de conservation des documents, des extraits, et des rapports sélectionnés.		
La solution doit disposer d'une fonction de correction orthographique pour l'élaboration des extraits en anglais et en français.		
La solution doit enregistrer les données de la correspondance envoyée ou reçue par le personnel de CC, ou les données de la correspondance automatisée ou les notifications envoyées par la solution, dans le dossier de la société.		
Sauf indication contraire, la solution doit veiller à ce que le public n'ait accès à aucune information (correspondance, historique et opérations de la société), que ces informations ont été envoyées aux clients ou proviennent de ces derniers.		
La solution doit automatiquement générer des notifications, des rappels et des avis destinés à chaque société, ainsi que les modifications de données connexes, tel que requis dans le cadre des activités de conformité, comme dans le cas des programmes et des courriels relatifs à la dissolution et la suspension administratives, en fonction de la méthode de communication sélectionnée. La solution doit également permettre de réaliser des actions ponctuelles.		
La solution doit comporter une fonctionnalité d'audit permettant de gérer les activités de conformité et les vérifications.		
La présente solution doit permettre aux utilisateurs internes/externes individuels de s'abonner afin de recevoir des notifications de mise à jour ou de changements apportés à la société.		
La solution doit permettre au personnel d'enregistrer des notes/commentaires, de générer des actions/tâches par l'entremise d'un flux de travaux lié à une société/opération		

Exigence	La solution répond-t-elle à l'exigence? (Oui/Non/Partiellement)	Commentaires des répondants
destinée à une utilisation interne par le personnel.		
La solution doit pouvoir gérer des modalités ordonnées par le tribunal en vue de permettre de traitement de changements multiples effectués au sein d'une société, grâce à une seule opération.		
La solution doit pouvoir effectuer un sondage auprès des utilisateurs externes sur la base des questions définies par CC.		
Exigences financières		
La solution doit prendre en charge les processus financiers standard (notamment, les rapprochements, les remboursements, les rétrofacturations, les mises à jour/corrections de paiements) et posséder une capacité d'interface avec les systèmes internes comme le système financier SAP de CC (SIFM).		
La solution doit pouvoir associer et dissocier un paiement d'une opération.		
La solution doit permettre aux utilisateurs d'effectuer des paiements via l'intégration du Bouton d'achat du receveur général (BARG). Le BARG est le mécanisme de paiement ministériel qui permet de gérer les tiers qui s'occupent du traitement des paiements.		
La solution doit maintenir une grille tarifaire des opérations, y compris des grilles tarifaires chronologiques.		
Le dollar canadien doit être la principale devise prise en charge par la solution. Le système doit pouvoir accepter des paiements effectués en dollar américain.		
Exigences en matière de rapports		
Quelques paramètres se rapportant à la fonction de production de rapports : <ul style="list-style-type: none"> • renseignements financiers • opérations 		

Exigence	La solution répond-elle à l'exigence? (Oui/Non/Partiellement)	Commentaires des répondants
<ul style="list-style-type: none"> • demandes du client • productivité • statistiques • conformité • mesures opérationnelles • assurance et contrôle de la qualité 		
<p>Les rapports doivent être disponibles sous plusieurs formats, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rapports ponctuels par le personnel interne • rapports prédéfinis (tableaux de bord) • rapports prévus prédéfinis 		
<p>Prise en charge de la fonction de génération de rapports sous plusieurs formats, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Word • Excel • PDF • XML • CSV 		
<p>Fournir des rapports administratifs sur les diverses applications et couches du système, le cas échéant, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • registre • erreur 		
Exigences en matière de protection des renseignements personnels et de sécurité		
<p>Fournir des services de sécurité en ce qui concerne les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • identification/authentification • contrôle de l'accès • intégrité des données • confidentialité des données • acceptation obligatoire 		
<p>Gestion des utilisateurs et des groupes d'utilisateurs au sein du système (interne et externe).</p>		

Exigence	La solution répond-t-elle à l'exigence? (Oui/Non/Partiellement)	Commentaires des répondants
S'assurer que les renseignements personnels sont protégés et conformes aux normes du gouvernement du Canada.		
La solution doit se trouver au Canada et toutes les données doivent être conservées au Canada, conformément aux directives du gouvernement du Canada.		
L'accès doit dépendre du rôle assigné.		
Les communications transmises et effectuées entre les composants de la solution déployée doivent être faites au moyen d'un chiffrement de sécurité comme le HTTPS (TLS) et les services Web sécurisés.		
Veiller à la disponibilité des informations légalement accessibles au grand public (p. ex., données sur la constitution en société publiques après leur traitement effective) et à la restriction des renseignements confidentiels aux personnes pour lesquelles ils sont pertinents et au personnel de CC.		
Tenir un journal de vérification, y compris l'identité de l'utilisateur et la date/l'heure à laquelle les changements ont été apportés à toutes les opérations.		
Prendre en charge la fonction d'authentification de l'utilisateur par l'intermédiaire d'un tiers fournisseur d'identité au moyen des protocoles OAuth 2.0 et SAML 2.0.		
Si la solution est hébergée en dehors de l'infrastructure du gouvernement du Canada, la fonction d'authentification à deux facteurs doit être prise en charge pour permettre l'accès aux utilisateurs distants (soutien).		
Se conformer à toutes les normes, spécifications et restrictions du gouvernement du Canada, notamment : <ul style="list-style-type: none"> • <i>Loi sur la protection des renseignements personnels</i>; http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/P-21/index.html • <i>Loi sur les langues officielles</i>; http://laws- 		

Exigence	La solution répond-t-elle à l'exigence? (Oui/Non/Partiellement)	Commentaires des répondants
<p>lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-3.01/</p> <ul style="list-style-type: none"> • Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, « Norme opérationnelle de sécurité : Gestion de la sécurité des technologies de l'information (GSTI) » ; www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc_fra.aspx?id=123228&section=html • Normes du Centre de la sécurité des télécommunications (CST) www.cse-cst.gc.ca/fr/page/politiques-normes-et • Méthodologie harmonisée d'évaluation des menaces et des risques (MHERM) du gouvernement du Canada https://www.cse-cst.gc.ca/fr/learning-formation/course-cours/methodologie-harmonisee-devaluation-menaces-risques-mhemr • Gestion des risques liés à la sécurité des TI : Une méthode axée sur le cycle de vie (ITSG-33) https://www.cse-cst.gc.ca/fr/publication/itsg-33 • Algorithmes cryptographiques pour l'information Non classifié, protégé A et protégé B du Centre de la sécurité des télécommunications (CST) https://www.cse-cst.gc.ca/fr/publication/nouveau-conseils-matiere-securite-technologies-linformation-algorithmes-cryptographiques 		
<p>Exigences relatives à l'intégration de l'application</p>		
<p>Permettre la migration d'ensembles de données dans un entrepôt de données à utiliser avec des outils d'exploitation de données, des données ouvertes du gouvernement, etc.</p>		
<p>Capacité de s'intégrer à d'autres applications gouvernementales, y compris, mais sans s'y limiter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nuans – Application automatisée pour la recherche de dénominations sociales 		

Exigence	La solution répond-t-elle à l'exigence? (Oui/Non/Partiellement)	Commentaires des répondants
<ul style="list-style-type: none"> • Applications de l'Agence du revenu du Canada (ARC) • TeamMate • GCdocs – Répertoire de documents • Gestion des relations avec la clientèle – GRC • Applications de courriel et applications bureautiques – Suite Microsoft Office • Système commun d'enregistrement en direct des entreprises 		
<p>Permettre l'échange d'informations entre les partenaires tels que l'ARC et d'autres provinces.</p>		
<p>Prendre en charge la fonction de synchronisation des données en temps réel, entre la solution fournie et d'autres produits d'ISDE comme la GRC et les outils d'exploitation de données.</p>		
Évolutivité		
<p>La solution proposée doit être disponible pendant 10 ans ainsi que toutes les mises à jour effectuées pendant cette période.</p>		
Extensibilité		
<p>La solution proposée doit prendre en charge les conditions et paramètres suivants.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Administratif : Doit permettre à un nombre croissant d'organisations ou d'utilisateurs de partager facilement un système unique déployé. • Fonctionnel : Capacité d'améliorer le système en ajoutant une nouvelle fonctionnalité avec un minimum d'efforts. • Géographique : Permettre de gérer le rendement, l'utilité ou la convivialité, quel que soit le niveau de développement suite à une concentration sur un réseau local pour un modèle géographique plus vaste. 		

Exigence	La solution répond-t-elle à l'exigence? (Oui/Non/Partiellement)	Commentaires des répondants
<ul style="list-style-type: none"> Extensibilité du chargement de données : Augmentation ou réduction en vue de s'adapter à des volumes de données ou des nombres d'intrants plus ou moins importants. 		
Robustesse		
<p>La solution proposée doit être prise en charge de manière à assurer la stabilité, la continuité et à supprimer le risque de non-disponibilité à long terme tout au long de son cycle de vie, et doit comporter les fonctionnalités ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> En cas de défaillance, la solution proposée doit permettre de récupérer la sauvegarde la plus récente. En cas de panne de système non planifiée, pour garantir la continuité des opérations, la solution doit permettre à un utilisateur autorisé de CC d'accéder aux documents afin de reprendre un processus sur papier. 		
La solution proposée doit intégrer une architecture hautement disponible.		
Interopérabilité		
La solution proposée doit assurer l'interopérabilité avec l'application du système, ceci grâce au respect des normes d'interface et à l'architecture orientée service (AOS), le cas échéant.		
Disponibilité		
Les utilisateurs doivent pouvoir accéder au système dans au moins 99,5 % des cas en moyenne par mois.		
Intégration et conversion		
La solution doit permettre la conversion de données de systèmes existants à la nouvelle solution, dans le cadre du processus de conversion, de manière à ne pas porter préjudice à la capacité actuelle de Corporations Canada de		

Exigence	La solution répond-t-elle à l'exigence? (Oui/Non/Partiellement)	Commentaires des répondants
fournir des services à ses clients.		
La solution doit permettre une mise en œuvre par phases de la fonctionnalité, qui perturbe le moins possible la capacité actuelle de CC de fournir des services à ses clients. Cela pourrait inclure la mise à l'essai de la solution à partir d'un ensemble de clients et d'utilisateurs.		
La solution doit assurer une transition progressive des utilisateurs internes et externes des systèmes existants vers la nouvelle solution.		